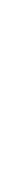


RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021-2023

Conseil Municipal du 17 novembre 2020



PRÉSENTATION

Le débat d'orientation budgétaire, prévu par le code général des collectivités territoriales, vise à donner aux élus et à la population une vision pluriannuelle du budget de la commune, de ses engagements et de ses recettes. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport doit comporter des informations sur les effectifs de la commune et les dépenses de personnel. Il doit aussi décrire les relations financières que la commune entretient avec l'établissement de coopération intercommunale auquel elle appartient (en l'occurrence Versailles Grand Parc).

Le budget de la commune pour 2021 demeurera marqué par la stabilité. Le recours à l'emprunt reste limité. Les dépenses de fonctionnement seront contenues. Pour arriver à cette situation, sans hausse de la fiscalité, il a fallu demander aux services un effort régulier. Cela s'est traduit, au cours des cinq dernières années par la stabilisation du nombre des personnels. Avec une dépense globale d'un peu plus de 30 millions d'euros par an, la commune fait face à ses obligations, elle met à la disposition des Cellois des services de qualité, mais elle ne peut se permettre aucune dépense somptuaire.

La détermination du budget est toujours un choix fondé sur un équilibre : le niveau de la pression fiscale d'un côté, les ambitions de la commune de l'autre. Notre choix est assumé depuis longtemps. Nous revendiquons une gestion raisonnable, qui nous protège des déconvenues qu'ont connues d'autres communes de la même strate. Nos taux d'imposition demeurent bas. La taxe foncière n'augmente pas. La taxe d'habitation non plus. Et si les contribuables locaux ont vu leurs impôts augmenter, c'est à cause de l'augmentation des bases, décidée par l'Etat.

PRÉSENTATION

Surtout, avec un encours de dette d'environ 5 millions d'euros (1/6ème du budget annuel), notre niveau d'endettement demeure faible, comparé aux autres communes de même strate (quatre fois inférieur à la moyenne), ce qui a l'intérêt de réduire nos frais financiers au strict minimum (200 000 euros/an). Cette bonne gestion, rappelons-le, a été soulignée par la Chambre régionale des Comptes.

Evidemment, en cas d'imprévu, les équilibres peuvent être mis à mal. L'année 2020 a mis toutes les communes à rude épreuve et la nôtre n'a pas échappé à la règle. La crise sanitaire a diminué les recettes sans pour autant faire diminuer les dépenses de manière homothétique.

L'année 2021 sera celle de la réforme fiscale avec la disparition progressive de la taxe d'habitation. Cette évolution a inquiété les communes. Nous savons aujourd'hui que la perte de recettes sera intégralement compensée par l'Etat, en particulier par le reversement de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties, aujourd'hui perçue par les départements. Pour mémoire, les recettes fiscales pour l'année 2020 se sont élevées à 12,5 millions d'euros (7,6 ME de TH, 4,7 % ME de TF, environ 1,3 ME de taxe additionnelle sur les droits de mutation).

Hormis la fiscalité, les ressources de la commune, qui s'établissent à 31 millions par an, se composent des dotations de l'Etat (3,9 millions d'euros de DGF, en diminution constante), et des produits des services et du domaine (environ 5 ME par an). Malheureusement, la commune voit dans le même temps ses ressources amputées par des prélèvements de l'Etat au titre de la solidarité avec des communes plus pauvres, pour près de 3 ME, dont 2,3 au titre du FNGIR.

PRÉSENTATION

Ces ressources permettent de financer la masse salariale (près de 15 ME), les dépenses courantes (près de 7 ME), de subventionner le SDIS, les CCAS et les associations et de constituer une marge d'autofinancement suffisante pour les investissements annuels (d'environ 3 ME par an).

La masse salariale constitue, dans toutes les collectivités le premier poste de dépenses. La commune de Celle Saint-Cloud emploie 425 agents, dont 217 fonctionnaires et 96 contractuels, auxquels il faut ajouter les contractuels non permanents. Les femmes représentent 67% des effectifs. 35% des agents travaillent dans la filière technique. La masse salariale augmente avec le point d'indice de la fonction publique et le GVT. La principale difficulté que nous rencontrons à la Celle Saint-Cloud concerne le recrutement.

Nous ferons un effort tout particulier pour renforcer nos dispositifs de sécurité afin de répondre à une demande légitime de nos concitoyens. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude.

L'autofinancement permet de réaliser sans recours à l'emprunt les travaux nécessaires pour maintenir en l'état ou améliorer la voirie, les bâtiments et les équipements publics. En matière d'équipements publics, les équipements sportifs constituent notre premier poste de dépenses, avec 390 000 euros engagés en 2020, devant les équipements scolaires. Pour les espaces publics, la dépense concerne d'abord la voirie (625 000 euros), suivie par l'éclairage public (238 000 euros). Dans ces domaines, il sera nécessaire au cours des prochaines années de poursuivre la remise à niveau engagée et nous travaillons, par un souci de cohérence, à un projet pluriannuel. L'enfouissement des réseaux, que beaucoup souhaitent, doit s'inscrire dans un programme plus global.

PRÉSENTATION

La cible pour les trois années à venir ne s'écarte de cet objectif de maintien de la dépense. Ces trois années seront surtout celles des grandes réalisations.

La plus importante sera évidemment le cœur de ville, comprenant à la fois la réalisation de la médiathèque et l'implantation de 250 logements dans un espace naturel réaménagé. Le projet global sera autofinancé. Le coût de la médiathèque est estimé à 5,5 ME. Il est financé à hauteur de 60%, ce qui signifie que ne resteront à la charge de la commune que 2,2 ME. Dans le même temps, l'aménagement urbain devrait dégager pour la commune une ressource nette. A terme, une fois les lots vendus (en 2026), l'opération pourrait générer un excédent, qui pourrait servir pour de nouveaux investissements sur le site ou ailleurs dans la commune.

Au-delà du budget communal stricto-sensu, il faut aussi tenir compte, en matière budgétaire, de la part de la Celle Saint-Cloud, à la fois en recettes et en dépenses, dans le budget de Versailles Grand Parc, qui détient désormais une partie des compétences assumées auparavant par la commune. VGP verse ainsi à la commune une attribution de compensations d'environ 5 ME pour compenser la perte de fiscalité engendrée par l'adhésion. Le transfert de la compétence « assainissement » en 2020 a constitué à cet égard une étape importante.



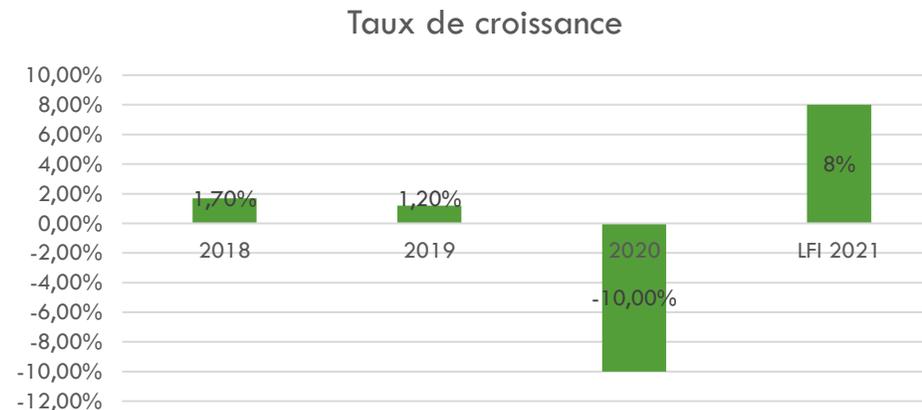
ORIENTATIONS NATIONALES

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Contexte budgétaire national marqué par la crise sanitaire du COVID :

Orientation du projet de loi de finances pour 2021 :

- Impact important du COVID sur l'économie, une dégradation sans précédent des grands indicateurs budgétaires (Augmentation de la dette publique et du déficit de la sécurité sociale). Un PIB en recul de -11% en 2020.
- Mobilisation massive des finances publiques : Plan de relance, prêt garanti par l'Etat, dispositifs de soutien, activité partielle...
- Espérance d'un rebond économique en 2021, mais un niveau économique inférieur à celui de 2019. La loi de finances pour 2021 prévoit une augmentation de 8% du PIB



RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales:

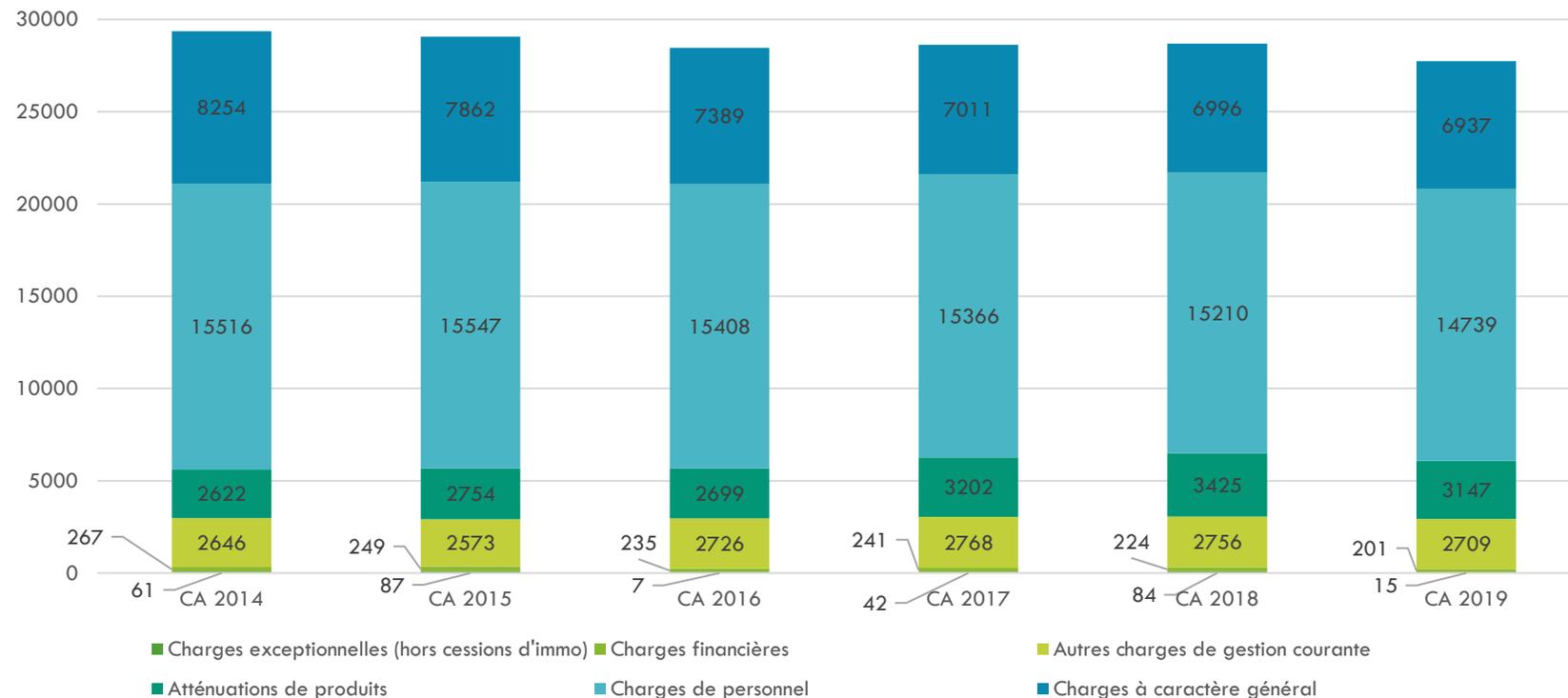
- Après une première vague de suppression de la taxe pour 80% des contribuables, le mécanisme va se poursuivre et se généraliser pour tous à l'horizon de 2023
- Une nouvelle répartition des ressources, avec le transfert de la part départementale de la taxe foncière aux communes et l'attribution d'une part de TVA aux intercommunalités et aux départements
- Taux foncier départemental est différent du taux de taxe d'habitation communale, La Celle Saint-Cloud risquait d'être sous-compensée.
- La loi a mis en place un mécanisme de « coefficient correcteur », ce qui permet une **compensation dynamique en lien avec l'évolution des bases de TFB. Coefficient de La Celle Saint-Cloud estimé à 1,3084.**

Ainsi la taxe d'habitation sera compensée à l'euro près grâce au mécanisme de « coefficient correcteur », qui permet également un dynamisme de cette correction.

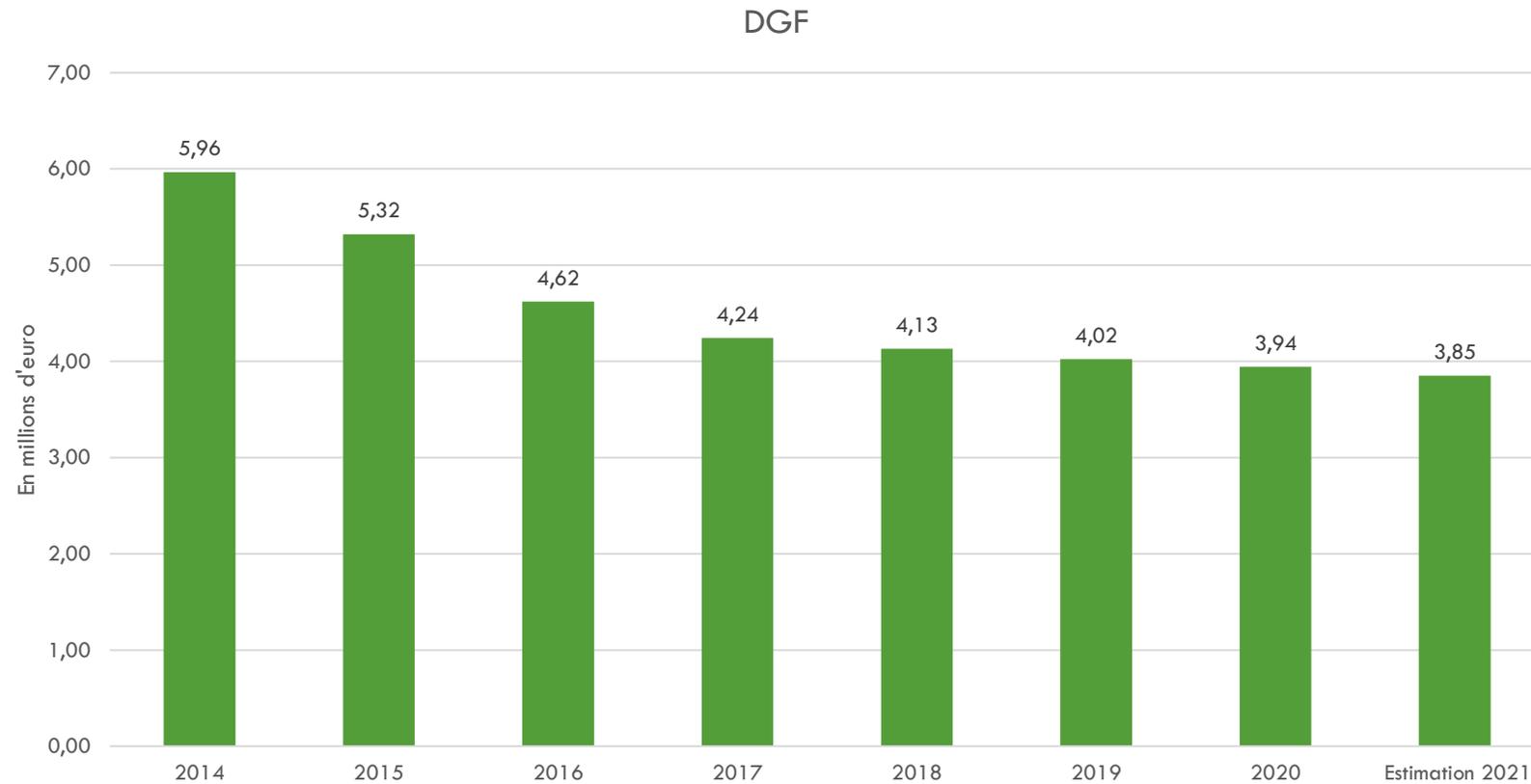
RÉTROSPECTIVE : UN BUDGET MAÎTRISÉ

UN BUDGET MAÎTRISÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

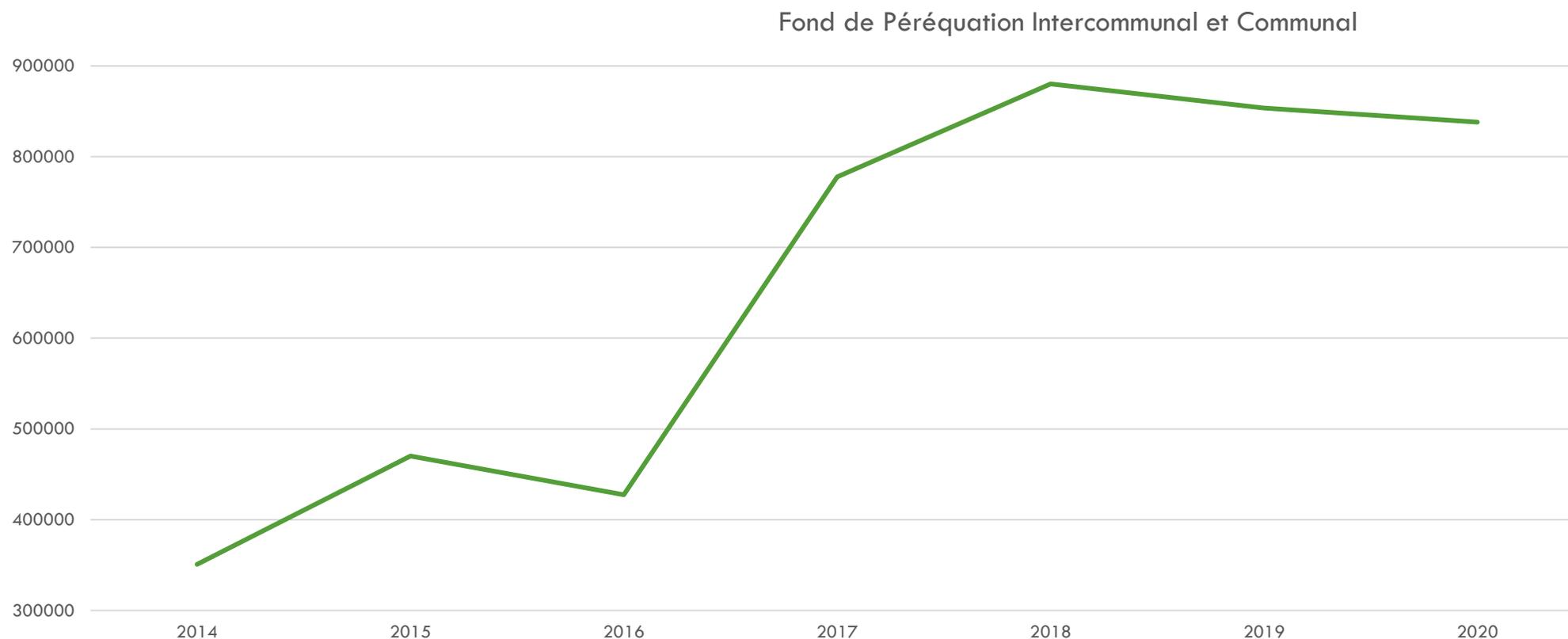
Comme l'a souligné le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, le budget de fonctionnement est maîtrisé. Les dépenses de cette section ont baissés de 5,18% entre 2014 et 2019.



MALGRÉ UNE BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT



ET UNE AUGMENTATION CONSTANTE DES PRÉLÈVEMENTS



BILAN PROVISOIRE DE LA CRISE DU COVID SUR LE BUDGET COMMUNAL

L'impact de la crise sanitaire sur le budget communal a été le suivant :

- Baisse des dépenses de fonctionnement de 25% par rapport au 1^{er} semestre 2019
- Baisse des recettes de prestations de services de 30%

Par ailleurs, la Ville a adapté ses services aux confinements et aux différentes mesures sanitaires:

- Dans les écoles, mise en place de classe pour les enfants de soignants
- Accompagnement à la mise en place des protocoles sanitaires dans les écoles, augmentation des désinfections des classes
- Bibliothèque : Drive permettant la continuité de service
- Maintien de l'ouverture des guichets d'accueil
- Continuité du service public via le travail à distance



ORIENTATIONS POUR LA CELLE SAINT-CLOUD

CADRAGE BUDGÉTAIRE POUR LES ANNÉES 2021-2023

En matière de fonctionnement, l'objectif est une diminution des dépenses de 1%, aussi bien pour les achats que pour les dépenses de personnel.

L'objectif de poursuite de la baisse des dépenses de personnel doit être pris en compte au titre de la stratégie de pilotage des ressources humaines.

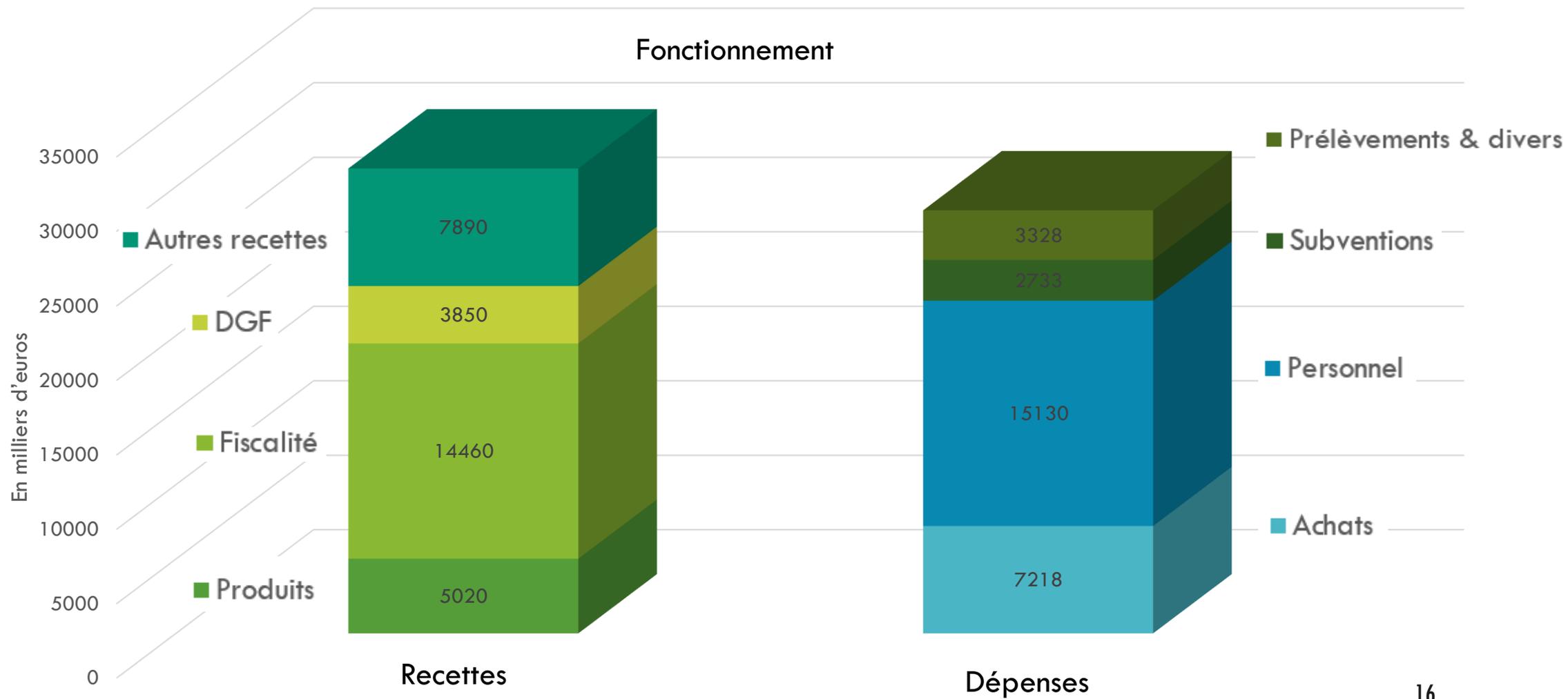
La poursuite de la stabilité fiscale

La poursuite d'une modernisation des services à la population

Maintien d'un programme d'investissement ambitieux :

- La mise en œuvre du Cœur de Ville
- La construction de la Médiathèque
- La poursuite des travaux dans les écoles et les équipements sportifs

LE PROJET DE BUDGET 2021



FONCTIONNEMENT : PROJETS 2021

➤ Renforcement des dispositifs de sécurité :

- Partenariat structurant avec la Police Nationale
- Vidéoprotection
- 4 postes de policiers municipaux
- Mise en place d'une procédure de rappel à l'ordre en lien avec le Procureur

➤ Recrutement de deux éducateurs sportifs

➤ Transfert de la crèche « Cité » à la place Benden

➤ Accompagnement de l'offre en e-commerce sur La Celle Saint-Cloud

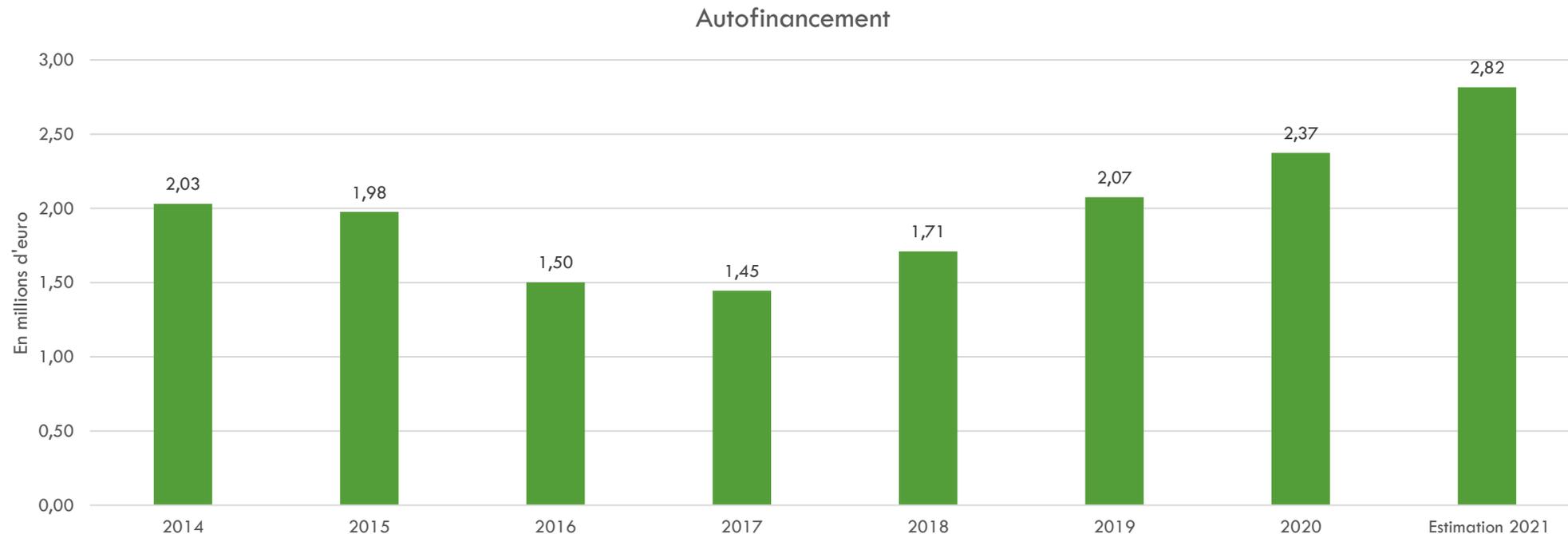
➤ Projet de Maison France Service en discussion avec les services de l'Etat

➤ Poursuite de la dématérialisation (RH, des envois des correspondances aux conseillers)

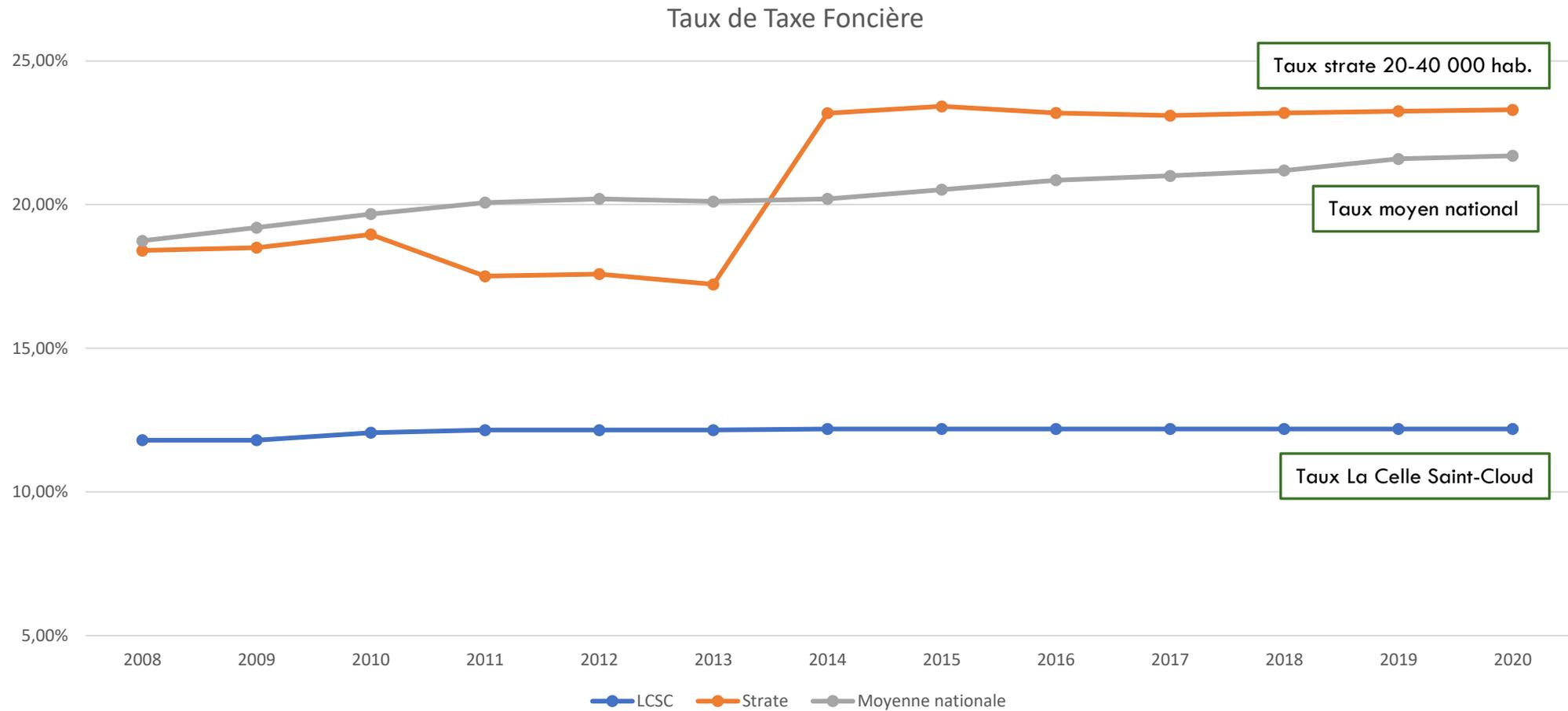
➤ Préservation des espaces verts grâce aux règles définies dans le PLU et inventaires des arbres

AMÉLIORATION DE L'AUTOFINANCEMENT

L'objectif est de continuer l'amélioration de l'autofinancement permettant de financer la section d'investissement.



STABILITÉ FISCALE



RESSOURCES HUMAINES

Dépenses de personnel :

	Les titulaires	Les contractuels
Traitement indiciaire	4 900 158	3 037 748
NBI	37 120	
RI (dont prime semestrielle)	1 050 560	486 805

Les heures supplémentaires rémunérées :

un réalisé prévisionnel de 170 000€ au 31/12/2020.

Les avantages en nature :

12 logements de fonction et 1 voiture de fonction.

RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs :

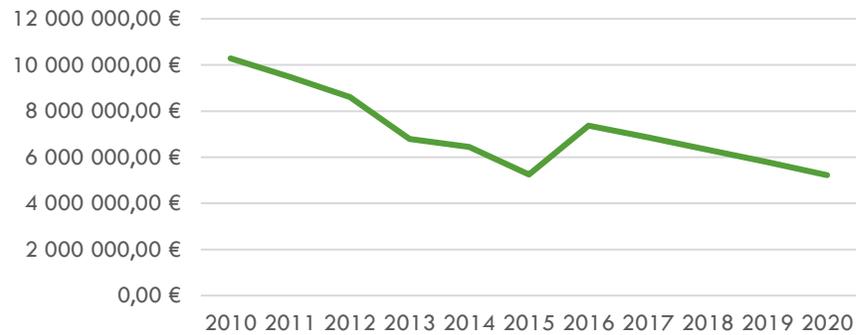
	2016		2017		2018		2019	
	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes budgétés</i>						
Filière administrative	93	74	84	73	82	71	73	70
Filière technique	131	114	124	112	123	110	112	110
Filière Culturelle	7	6	7	6	7	6	7	6
Filière sportive	12	11	12	11	11	11	11	11
Filière Police municipale	3	1	3	1	3	1	3	2
Filière sociale	94	85	90	84	91	86	89	88
Filière animation	42	41	42	41	42	42	40	39
Poste divers	48	22	28	23	28	18	18	17
Total	430	354	390	351	387	345	353	343

Durée du travail :

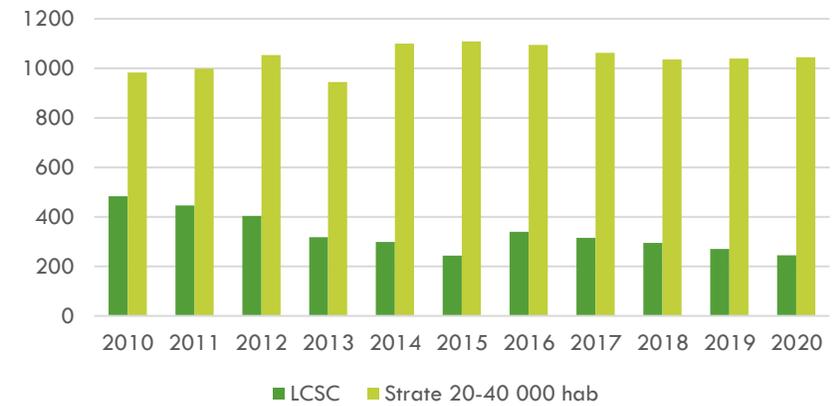
35h hebdomadaires selon les modalités d'organisation diverses adaptées aux besoins des Cellois

UN FAIBLE ENDETTEMENT

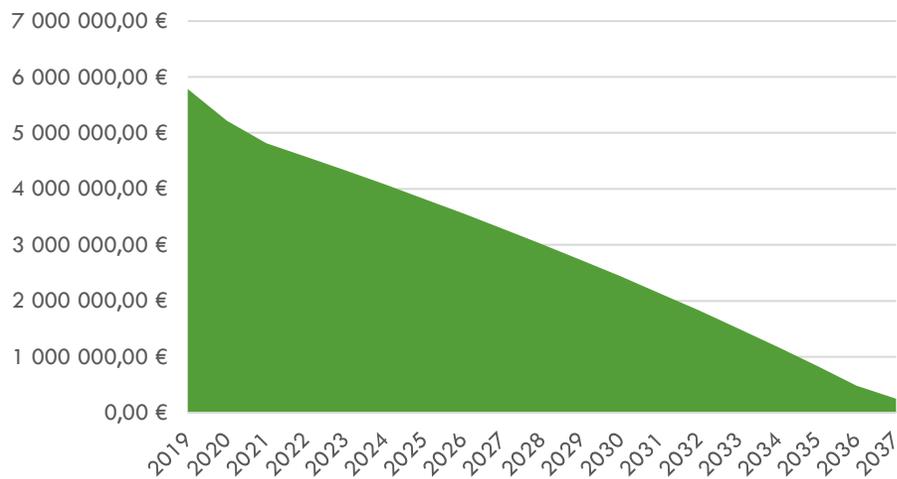
Encours de dette



Encours de dette par habitant



Extinction de la dette



Capacité de désendettement



INVESTISSEMENT : UN PROGRAMME AMBITIEUX

Des grands projets financés par les contrats régionaux et départementaux :

- Médiathèque (5,5M€ dont 2,6M de subventions région, département, VGP, DRAC)
- Rénovation groupe scolaire Pasteur (300 000 euros de subventions)
- Rénovation Groupe scolaire Morel (155 000 euros de subventions)

Des projets d'amélioration et de rénovation des équipements, par exemple :

- Achèvement de la rénovation du COSEC
- Requalification de l'avenue de Louveciennes
- Requalification de l'avenue Maurice de Hirsch
- Transfert de la crèche Cité à la place Bendern
- PPI pistes cyclables
- Rénovation du Carré des Arts
- PPI Eclairage public – Remplacement lanternes en LED et réseau Haute tension
- Sécurisation des bâtiments municipaux
- Rénovation de la dalle Caravelle
- Accessibilité PMR de l'IME

GRANDS PROJETS: MÉDIATHÈQUE

Coût total estimé à 5,4 M€

Subventionné à hauteur d'environ 60 % (DRAC, Région, département, VGP)

Avis favorable de la DDFIP au projet



GRANDS PROJETS : RÉNOVATION DOMAINE DE BEAUREGARD



RÉNOVATION DES LOGEMENTS AVENUE DE LA GARENNE-BECHEVET

Opération de réhabilitation
d'Elogie-SIEMP



RECONSTRUCTION DU COLLÈGE PASTEUR

Calendrier :

- Été 2021 : sélection des candidats admis à concourir
- Été 2022 : étude de conception
- Septembre 2023 : début des travaux
- Printemps 2025 : achèvement des travaux